

Utiles ou néfastes, les charvans hantaient autrefois les fermes du Salève...

En des temps anciens, les bergers du Salève cohabitaient avec ces lutins au caractère pour le moins susceptible.

SALÈVE

Sous d'autres contrées, on les appelle Korrigans, Leprechauns ou Farfadets. Mais au Salève, ils ont pour nom Charvan, un mot de patois tiré du terme français « servant ». Ces charvans étaient de drôles de lutins hantant les fermes du Salève et d'autres massifs depuis la nuit des temps.

Des esprits utiles

Les témoignages recueillis auprès des paysans de la région par des folkloristes montrent que ces esprits domestiques pouvaient être très utiles. Les bergers, par exemple, connaissent la manière de s'en faire de précieux auxiliaires. À la fin du repas, ils laissent sur la table des cerneaux de noix ou un bout de fromage. Dans la nuit, le ou les charvans de la ferme sortaient alors de leur cachette pour grignoter ces restes. Et, ravis d'être aussi bien traités, ils rendaient des services, comme balayer l'étable ou soigner les animaux. Un instituteur d'Esery nommé Girode publie en 1864 un texte significatif sur ces drôles de lutins alpestres. « Ici, la croyance aux esprits malfaisants et bienfaisants est encore très répandue. Aussi, dans plus d'une maison, on entend toutes les nuits ces charvans, gardiens vigilants du bétail et de tout ce qui peut intéresser le cultivateur dans la ferme. Si l'on prend soin de leur plaire, de leur procurer toutes les choses nécessaires; si on a pour eux

Les charvans du Salève, des lutins domestiques très utiles dans les fermes pour qui savait les apprivoiser...

des égards tout particuliers, on est assuré que tout prospérera dans la maison; le bétail même sera soigné en l'absence du domestique; les étables seront nettoyées; tout sera en ordre et tout ira pour le mieux. Mais si par malheur on vient à leur déplaire, si on ne les considère pas à leur juste valeur, si leur amour-propre se trouve froissé, alors tout est perdu pour le propriétaire: une

malédiction semble être jetée sur sa ferme et sur sa vie! ».

Des lutins à ne pas surprendre

Parmi les nombreux témoignages sur ces lutins du Salève, on raconte que le charvan du chalet du Plan avait pour habitude de nettoyer les boilles à lait. Un service que le

berger appréciait et récompensait par des offrandes de nourriture. Mais un jour ce berger eut la mauvaise idée d'entrer à l'improviste dans l'écurie pour remercier le lutin. Rouge de colère, ce charvan a alors laissé tomber boilles et ustensiles dans un fracas épouvantable avant de disparaître à tout jamais!

Dans un autre chalet d'alpage, celui du Vouarger, les charvans – ils étaient trois – rossaient les vaches mauvaises laitières et étrillaient soigneusement celles à la production abondante. Mais là non plus, les bergers n'osaient pas intervenir, de peur de les vexer.

DOMINIQUE ERNST



Que sont les charvans devenus ?

Et que sont donc devenus ces charvans du Salève des temps anciens dans notre XXI^e siècle si moderne, avec ses mondes virtuels et sa technologie sophistiquée ? Ils ont sans doute disparu. Mais certains nostalgiques prétendent au contraire qu'ils existent toujours et qu'il suffit de passer une nuit dans un vieux chalet ou dans une maison ancienne pour s'en rendre compte. Car pour eux cela ne fait aucun doute, ce sont ces petits êtres fantastiques qui sont à l'origine de tous les bruits bizarres, craquements et autres grincements, que l'on peut entendre la nuit dans une vieille bâtisse !

Le charvan meurtrier de Crache

La plus étrange histoire concernant un charvan s'est déroulée en 1780 dans une ferme du hameau de Crache, près de Saint-Julien. Cet incroyable récit, dont on peut encore consulter les minutes du procès aux archives de Haute-Savoie, a pour cadre une ferme où une servante, Claudine Métral, est retrouvée morte, égorgée, dans sa chambre. Dans le village, on racontait que la jeune femme avait de sérieux problèmes avec le charvan de la ferme, qu'elle avait dû contrarier. Plutôt inquiète, la famille Boi-

mond avait alors proposé à Claudine de dormir dans leur chambre. Mais la jeune femme avait refusé...

Lors du procès, tout semblait accuser le charvan. Parmi les 70 témoins interrogés lors des audiences, certains expliquèrent à la barre que « la Claudine » n'avait pas voulu tenir compte des avertissements du charvan, alors il lui avait joué « ce mauvais tour ». Mais d'autres voix s'élevèrent pour expliquer que les charvans ont une peur inconsidérée des lames de toutes sortes et qu'il ne pouvait donc être

l'auteur de ce meurtre. Finalement, après avoir pesé le pour et le contre, le juge ordonna un non-lieu.

Le charvan sortit donc libre de ce tribunal où il n'était jamais entré ! Dès lors, les soupçons se portèrent sur Jacques Mégevand, un ouvrier agricole de la ferme qui avait été l'amant de Claudine, avant d'être éconduit. Sans preuve, ni aveu, le tribunal le condamna à 15 ans de galère. Un verdict qui donnait l'impression que le vrai coupable était... insaisissable pour la justice !



En 1780, le hameau de Crache fut le théâtre d'un fait-divers tragique concernant un mystérieux charvan.